



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 337

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160554

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Convention d'objectif et de financement entre la Ville de Saint-Etienne et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Règlement Intérieur - Avenant - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 337

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160554

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Convention d'objectif et de financement entre la Ville de Saint-Etienne et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Règlement Intérieur - Avenant - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne organise l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de la Perrotière, chaque année en juillet et août. Une convention d'objectif et de financement signée avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) permet à la Ville de percevoir une prestation de service en fonction du nombre d'enfants accueillis et du mode de facturation aux familles. Cette convention a été établie pour la période 2013 à 2016.

□ **Motivation et Opportunité :**

La convention mentionne que la facturation est faite aux familles sur une base de présence horaire. Or, les familles paient en réalité à la journée de présence, au moment de l'inscription.

□ **Contenu :**

Il convient donc de rectifier la convention par un avenant pour l'Accueil de Loisirs qui se déroule durant l'été 2016 afin que le mode de facturation aux familles soit conforme au mode de fonctionnement actuel. De plus, à la demande de la Caisse d'Allocation familiales, un règlement intérieur à destination des familles est établi.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'avenant à la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- approuver le règlement intérieur ci-joint,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'avenant dont un exemplaire restera joint au dossier

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Samy KEFI-JEROME